

Le centre médico-scolaire de Lunel a déménagé. La Ville de Lunel lui a mis à disposition des locaux plus grands et plus adaptés à ses missions.

Pendant de nombreuses années, le centre médico-scolaire de Lunel était installé dans un immeuble appartenant à la Ville de Lunel, à l'angle de l'avenue du Colonel Simon et du Pont de Vesse. Il jouxtait l'école maternelle du Pont de Vesse. Devenus exigus et n'étant plus adaptés aux différentes missions de la structure, la Ville de Lunel, qui prend en charge le loyer, a trouvé pour le personnel médical de nouveaux locaux situés au numéro 228 du boulevard Lafayette. Le déménagement a eu lieu il y a quelques semaines.

Qu'est-ce qu'un CMS ?

Les Centres Médico-Scolaires organisent les visites médicales des élèves d'une zone géographique donnée, c'est à dire d'un bassin d'éducation qui regroupent plusieurs établissements du premier et second degré publics. Institution dépendante du Ministère de l'Éducation Nationale, le CMS regroupe une équipe généralement constituée d'un ou plusieurs médecins, d'infirmières, parfois de puéricultrices, et d'un secrétaire médico-scolaire. À mi-chemin entre éducation et médecine, ces centres ont pour but de mettre en place des actions de prévention médicale et de créer un lien entre enfants, parents et enseignants. Ils ont pour mission d'organiser les bilans de santé, de sensibiliser les élèves et les familles aux problématiques de santé et d'améliorer la qualité de vie de l'enfant au sein des structures éducatives. Ils permettent également aux enfants présentant un problème de santé, un handicap ou des difficultés d'adaptation scolaire d'être accompagnés et de vivre au mieux leur scolarité.

Les principales missions d'un CMS :

- Visites médicales et dépistages obligatoires
- Détection précoce des problèmes de santé et des carences de soins
- Accueil des enfants à besoins particuliers (handicap, trouble de la santé, des apprentissages...)
- Parcours éducatif de santé
- Veille épidémiologique
- Recueil statistique

Un CMS peut également prendre en charge des missions plus spécifiques telles que :

- L'aide à la scolarisation d'élèves atteints de longues maladies
- L'aide à l'intégration d'élèves souffrant d'un handicap
- Le suivi d'élèves en difficulté
- Le dépistage de différents types de violence familiale
- La gestion des situations d'urgence sanitaires comme les méningites.

À Lunel :

Centre Médico-Scolaire de Lunel
228 boulevard Lafayette à Lunel
04 67 87 84 94 & cms34.lunel@ac-montpellier.fr

L'ESSENTIEL :

Le centre médico-scolaire dans de nouveaux locaux

Le CMS de Lunel a déménagé : il se trouve au 228 boulevard Lafayette à Lunel.

